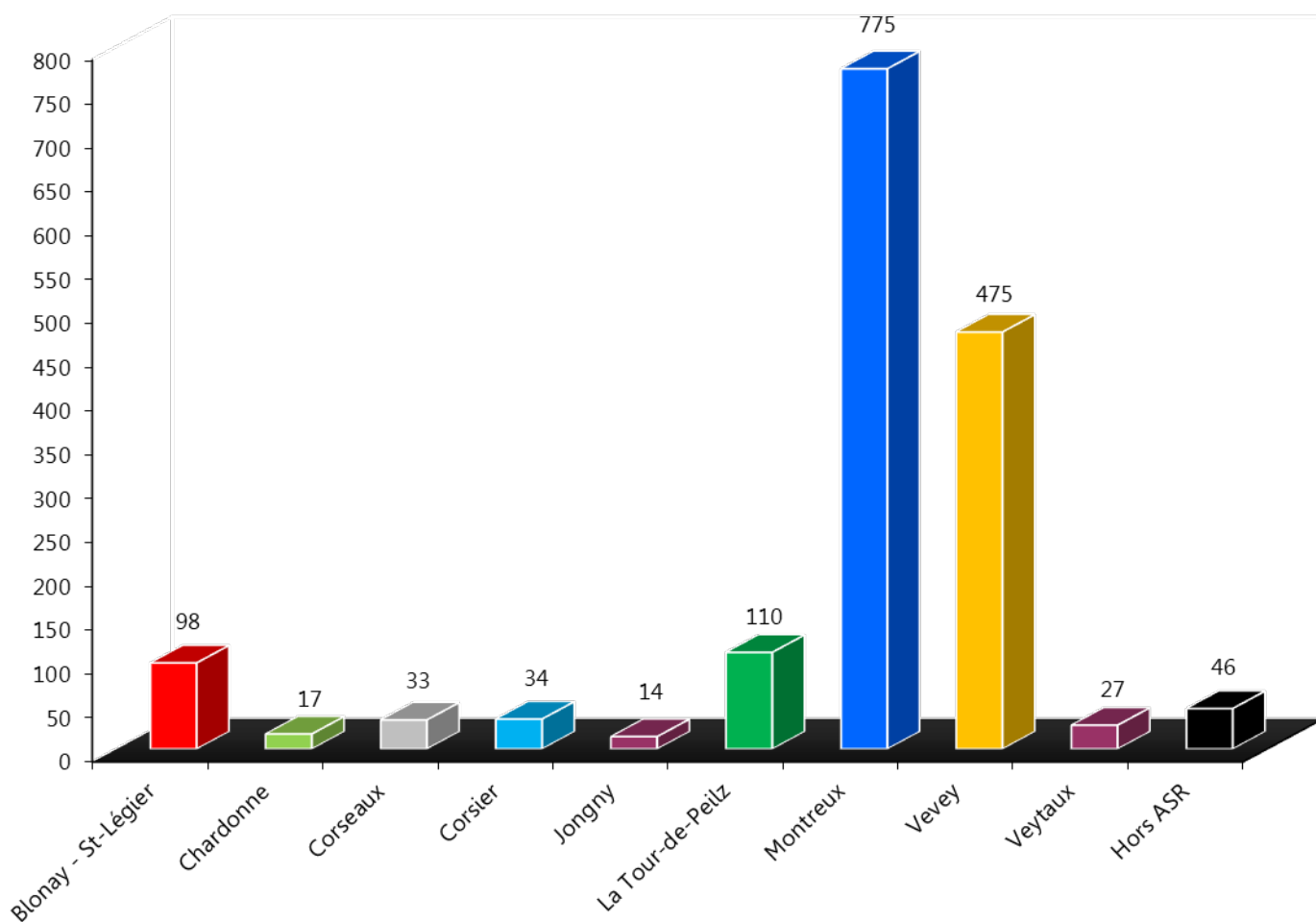
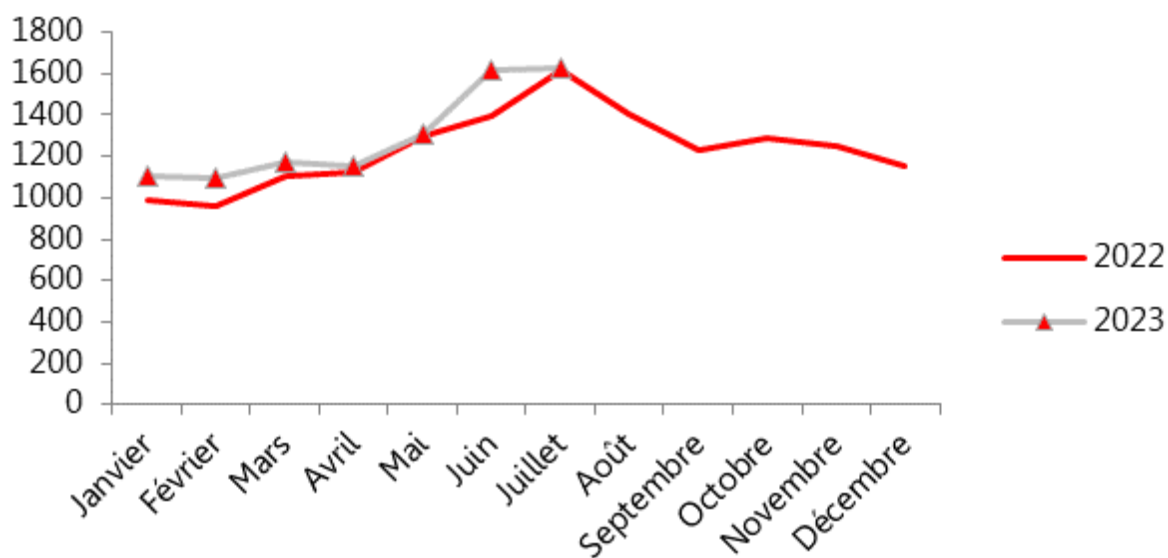


Bulletin d'information

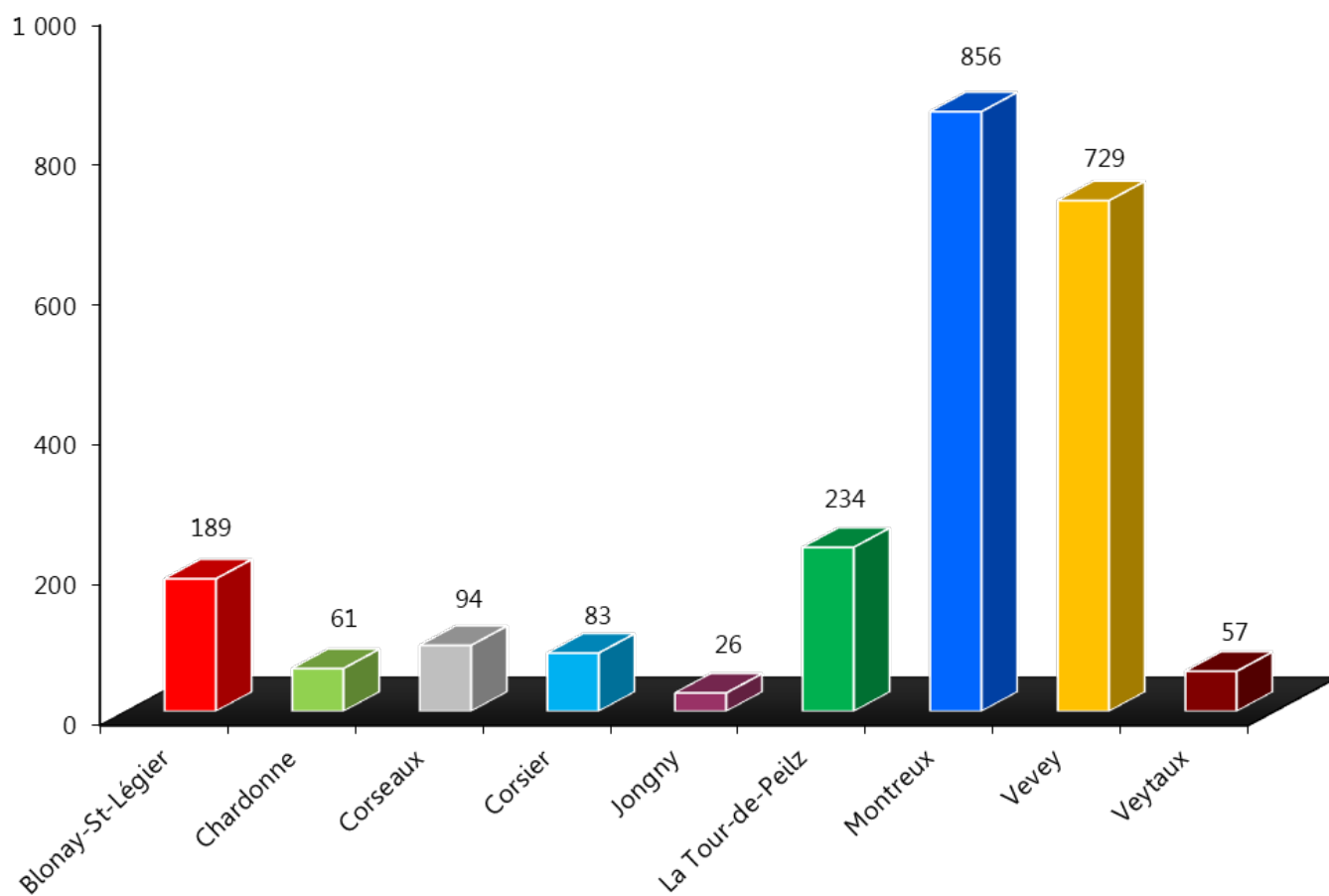
Juillet 2023



Total des interventions 1'629



Nombre d'actions proactives et préventives



Prévention

- **Durant le Montreux Jazz Festival (MJF)**, les policier·ière·s de l'Unité de prévention, accompagné·e·s de Répondants de proximité et d'ASP, ont effectué de multiples patrouilles pédestres dans le secteur du MJF et déployé des stands de prévention, en fin de semaine, aux abords du parc Jean-Villard-Gilles. Ce fut l'occasion d'échanger avec de nombreux festivaliers et de leur transmettre des messages de prévention en lien avec les vols, les incivilités, mais également les risques liés aux plongeurs dans le lac par les températures élevées.

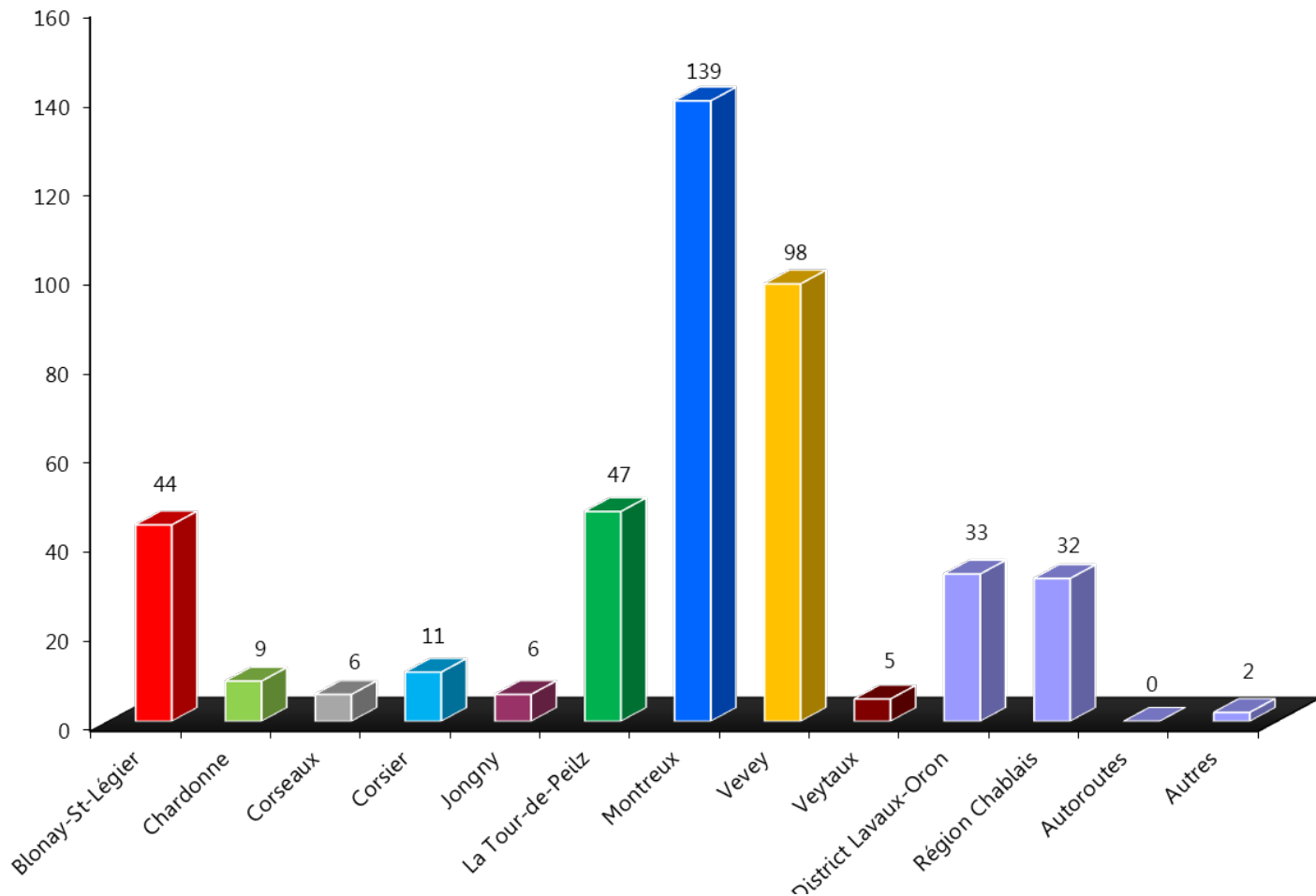
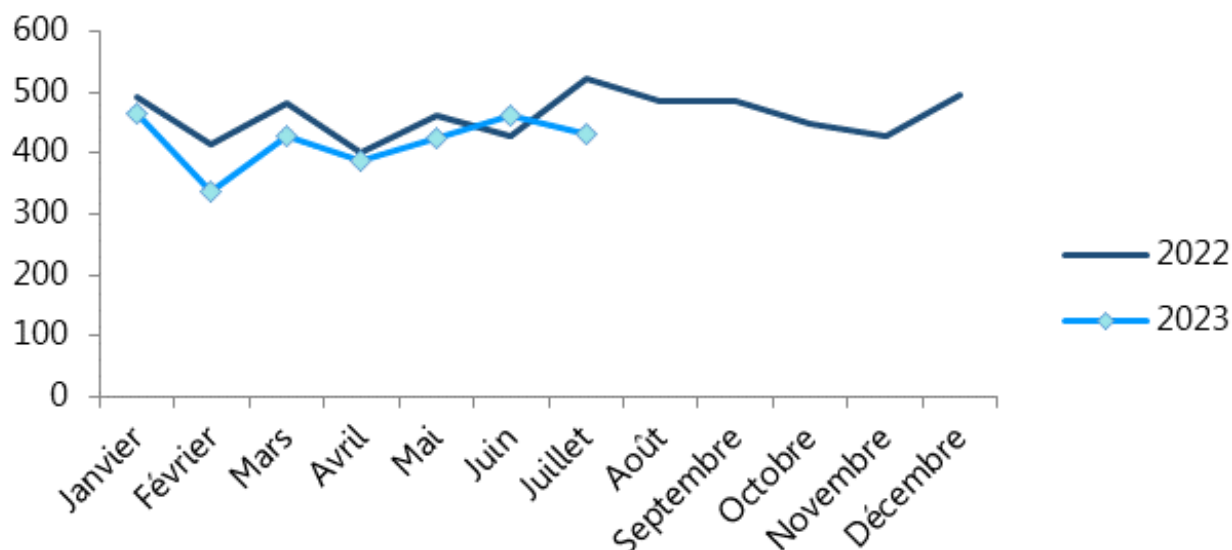
Une soirée consacrée au contrôle de la vente d'alcool et de cigarettes aux mineur·e·s a également été programmée sur le site du MJF, mais également dans certaines échoppes de Montreux. L'affichage des restrictions a aussi été vérifié. Aucune infraction n'a été constatée. Les gérants de ces établissements et les responsables des stands concernés ont été rencontrés, ce qui a permis des échanges avec ceux-ci et de confirmer qu'ils étaient bien au fait des réglementations en vigueur.

- Le Chargé de prévention a été requis auprès d'un **foyer pour migrant·e·s mineur·e·s non-accompagné·e·s** afin d'échanger avec les jeunes, le personnel, ainsi qu'avec une représentante de l'Hôpital de Nant et du Service des curatelles. Le but de cette rencontre était de rappeler certaines règles et lois, mais également certains bons comportements à adopter pour le « vivre ensemble ».
- Un **contrôle de circulation**, mobilisant 12 policier·ère·s a été organisé à proximité du château de Chillon le 4 juillet 2023, avec un contrôle radar en poste avancé.

Les résultats ont été les suivants :

- 250 dépassements de vitesse,
- 2 amendes d'ordre pour non-port de la ceinture de sécurité,
- 4 amendes d'ordre pour utilisation du téléphone portable,
- 1 amende d'ordre pour franchissement d'une ligne de sécurité,
- 1 dénonciation pour conduite sous mesure administrative.

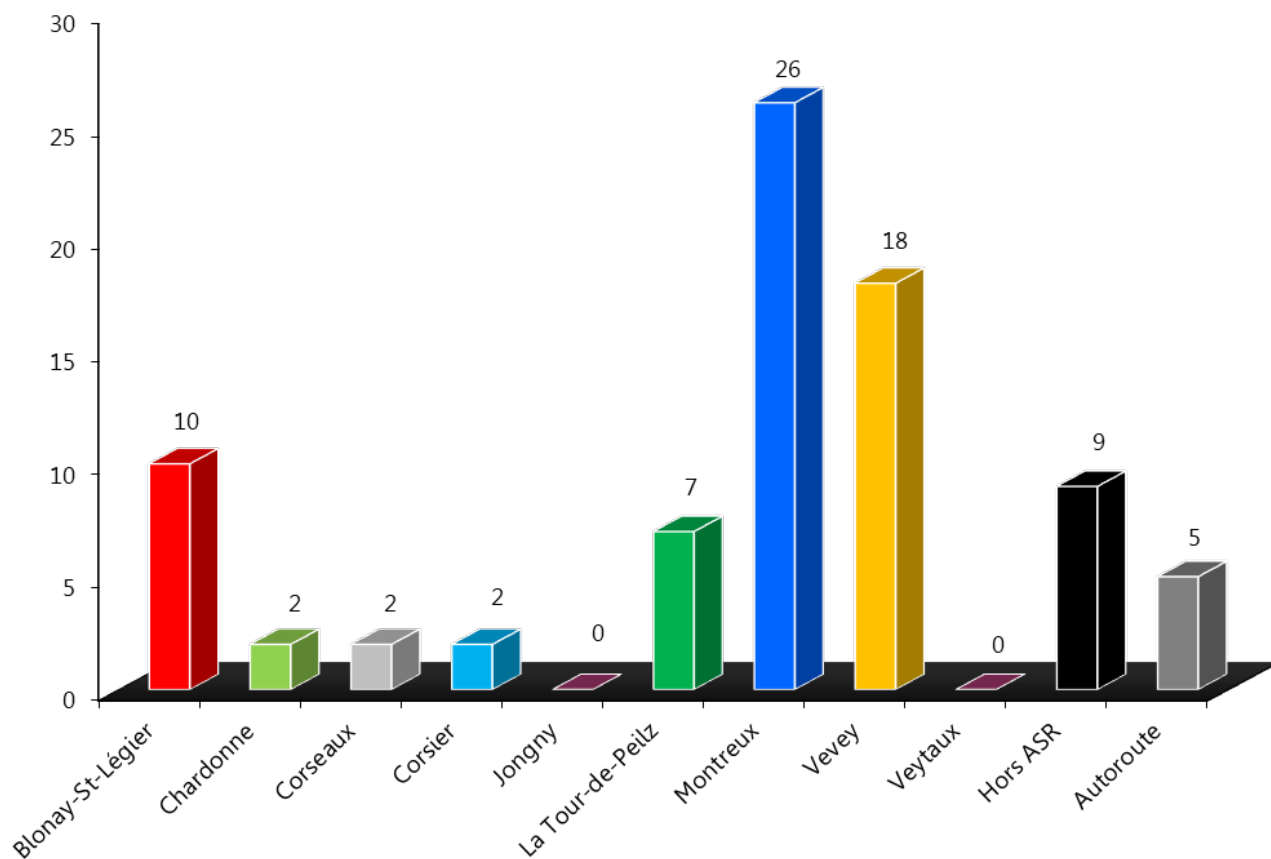
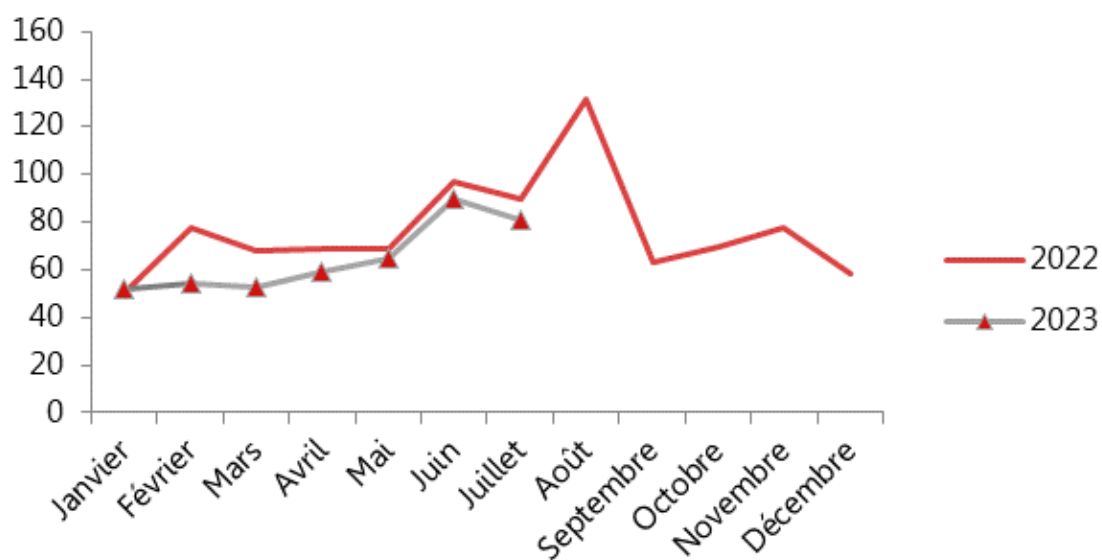
Total des interventions 432



Baisse de l'état général	43
Brûlures	2
Cas psychiatriques	29
Douleurs abdominales / lombaires	24
Grossesses	3
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	31
Problèmes cardiaques	32
Problèmes respiratoires	23
Traumatismes divers	90
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	56
Autres	99



Total des interventions 81



Blonay : important incendie nocturne

Un important incendie se déclare au dernier étage et dans les combles d'un immeuble locatif du centre de Blonay, peu après 3h du matin le 12 juillet. Le sinistre ne fait pas de blessés, mais nécessite le déploiement d'un large dispositif de secours, dont une trentaine de pompiers du SDIS Riviera. Ils sont alarmés avec une dizaine de véhicules, parmi lesquels deux tonnes-pompes, deux camions-échelles et un véhicule de poste de commandement. De nombreux autres intervenants se rendent place : on compte des patrouilles de Police Riviera et de la Police cantonale, une ambulance, un équipage du Soutien sanitaire opérationnel (SSO) et un inspecteur de l'ECA, ainsi qu'une équipe de pompiers professionnels du Service de protection et de sauvetage de Lausanne (SPSL).



Un feu se déclare sur une toiture au centre-ville de La Tour-de-Peilz



Le 20 juillet vers 15h, les habitants du centre-ville de La Tour-de-Peilz font appel aux pompiers alors qu'un incendie se propage sur la toiture d'un immeuble locatif. Pas moins de 30 sapeurs du SDIS Riviera se rendent sur les lieux avec une douzaine de véhicules. La maîtrise totale du sinistre nécessite plusieurs heures d'intervention, jusqu'au lendemain matin. Des renforts du SDIS Coeur de Lavaux, du SDIS Ouest-Lavaux et du Service de protection et de sauvetage de Lausanne (SPSL) sont alors nécessaires. Parmi les autres intervenants se trouvent des patrouilles de Police Riviera et de la Police cantonale, une ambulance d'Ambulance Riviera, le Soutien sanitaire opérationnel (SSO) et un inspecteur de l'ECA notamment.

Feu de toiture à Blonay

Même s'il ne fait pas de blessés, un incendie se déclare dans les combles d'un immeuble d'habitation du centre du village le 27 juillet. Le feu se développe rapidement à la toiture et, pour en venir à bout, environ 15 pompiers sont mobilisés, avec entre autres deux tonnes-pompes et un camion-échelle. Tout en protégeant l'immeuble voisin, les pompiers parviennent à maîtriser le sinistre et à évacuer la chaleur importante en ouvrant une partie de la toiture du bâtiment. Mais plusieurs appartements et locaux sont malgré tout touchés par les flammes ou les fumées. Sont également intervenus trois patrouilles de Police Riviera, la Police cantonale, un inspecteur de l'ECA, une ambulance privée et des pompiers lausannois.





Interventions des 4 Services

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay-Saint-Légier

06.07.2023 - 1605 : parapente

Un parapentiste prend son envol depuis les Pléiades à destination de Blonay. Arrivé à quelques mètres du sol, il perd la maîtrise de sa voile et chute lourdement au sol. Blessé, l'intéressé est pris en charge par un équipage ambulancier et acheminé à un centre hospitalier à Lausanne. Les opérations se déroulent en collaboration avec la Police cantonale.

12.07.2023 - 0322 : important incendie de toiture en pleine nuit

Un important incendie se déclare au dernier étage et dans les combles d'un immeuble locatif du centre du village. Le sinistre ne fait pas de blessé, mais nécessite le déploiement d'un important dispositif de secours. Sont mobilisés notamment une trentaine de pompiers du SDIS Riviera, avec une dizaine de véhicules, parmi lesquels deux tonnes-pompes, deux camions-échelles et un véhicule de poste de commandement. Des patrouilles de Police Riviera, de la Police cantonale, une ambulance, un équipage du Soutien sanitaire opérationnel (SSO) et un inspecteur de l'ECA se sont aussi rendus sur les lieux, ainsi qu'une équipe de pompiers professionnels du Service de protection et de sauvetage de Lausanne (SPSL).

27.07.2023 - 1040 : important incendie au centre du village

Un important incendie se déclare dans les combles d'un immeuble d'habitation du centre du village, sans faire de blessés. Le feu se développe dans la toiture. Pour en venir à bout, une quinzaine de pompiers se rendent sur place, avec une demi-douzaine de véhicules (dont deux camions tonne-pompe et un camion-échelle). Tout en protégeant l'immeuble voisin, les sapeurs parviennent à maîtriser le sinistre et à évacuer la chaleur importante en ouvrant une partie de la toiture du bâtiment. Plusieurs appartements et locaux sont malgré tout touchés par les flammes ou les fumées. Sont également intervenues trois patrouilles de Police Riviera, la Police cantonale, un inspecteur de l'ECA, une ambulance privée et des pompiers lausannois.

Corseaux

11.07.2023 – mi-journée : délit de chauffard

Lien sur le communiqué officiel de la Police cantonale : <https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/actualite/news/i-delit-de-chauffard-a-corseaux>

20.07.2023 - 1550 : danger

Une présence policière est requise sur la route de Lavaux suite à une chute de pierres sur la chaussée tombées probablement d'un camion. Le chauffeur est retrouvé et dénoncé à l'autorité compétente. Il effectue les nettoyages de la chaussée à plusieurs endroits. Le service de voirie communal est également mandaté pour le nettoyage de la chaussée afin d'éviter tout risque pour les usagers de la route.

22.07.2023 – 2215 : pollution sonore

Un automobiliste qui provoque une forte pollution sonore sur la route de Châtel-St-Denis est dénoncé à l'autorité compétente.

Corsier

14.07.2023 – 1525 : accident de la circulation avec blessé

Une automobiliste circule sur la route de Châtel-St-Denis. Elle s'arrête à la présélection du carrefour à sens giratoire des Terreaux. Alors qu'elle s'engage à nouveau dans la circulation, elle n'aperçoit pas un cycliste qui circule sur un vélo électrique et le percute. Suite au choc, le conducteur du deux-roues

chute au sol. Il ne porte pas de casque au moment des faits. Blessé à la tête et à l'épaule, il est pris en charge par un équipage ambulancier qui l'achemine à la permanence de Vevey pour y recevoir des soins. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

La Tour-de-Peilz

03.07.2023 – 1640 : occupation accessoire

Un policier intercepte un adolescent qui manipule son téléphone portable en circulant sur la route de Saint-Maurice au guidon de sa trottinette électrique. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

20.07.2023 - 1452 : important incendie d'une toiture au centre-ville

Alors qu'un incendie se déclare dans la toiture d'un immeuble locatif, un large dispositif de secours est mis en place. Au total, plus d'une trentaine de pompiers du SDIS Riviera sont alarmés avec une douzaine de véhicules (dont des tonnes-pompes, des camions-échelles et un véhicule Poste de Commandement). La maîtrise totale du sinistre nécessite plusieurs heures d'intervention, jusqu'au lendemain matin. Des équipes du SDIS Ouest-Lavaux, du SDIS Cœur-de-Lavaux et du Service de protection et de sauvetage de Lausanne (SPSL) viennent sur les lieux en renfort. Parmi les autres intervenants se trouvent des patrouilles de Police Riviera et de la Police cantonale, Ambulance Riviera, le Soutien sanitaire opérationnel (SSO) et un inspecteur de l'ECA notamment.

29.07.2023 – 0435 : troubles de la tranquillité

Une présence policière est requise dans la cour du collège des Mousquetaires, auprès de trois jeunes écoutant de la musique à un volume excessif au moyen d'une enceinte acoustique portable. Ils sont priés de cesser les nuisances et la propriétaire du dispositif est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Montreux

Territet, 01.07.2023 – 1050 : accident de la circulation avec blessée

Une automobiliste circule sur l'avenue de Chillon. Arrivée au passage pour piétons, elle ne remarque que tardivement la présence d'une piétonne et la heurte. Blessée, cette dernière est acheminée à l'Hôpital Riviera-Chablais par un équipage ambulancier. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

01.07.2023 – 1220 : conduite d'une trottinette électrique sous l'influence de l'alcool

En cours de patrouille motorisée sur la Grand-Rue, les policiers interceptent un homme qui circule au guidon de sa trottinette électrique sous l'influence de l'alcool. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Clarens, 03.07.2023 – 0010 : nuisances sonores

Police Riviera est sollicitée pour des nuisances sonores à l'avenue Alexandre-Vinet auprès d'un groupe de personnes écoutant de la musique à un volume excessif au moyen d'un appareil diffuseur de son. Le détenteur du dispositif, déjà sensibilisé à cette problématique en début de soirée, est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Clarens, 04.07.2023 – 1535 : accident de la circulation avec blessé

Un motocycliste circule sur l'avenue Eugène-Rambert. Il perd la maîtrise de son engin pour une raison indéterminée et chute sur le flanc gauche. Blessé, il est acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais par un équipage ambulancier. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

06.07.2023 – 0400 : conduite sans permis de conduire à 15 ans

En cours de patrouille motorisée sur l'avenue Claude-Nobs, les policiers interceptent un automobiliste qui circule à contre-sens. Lors des contrôles d'usage, il s'avère qu'un jeune de 15 ans se trouve au volant. L'intéressé et ses deux passagers, tous mineurs, sont acheminés au poste de police pour la suite de la procédure. Leurs parents sont avisés des faits.

09.07.2023 – 0610 : ouverture tardive d'un établissement

En cours de patrouille motorisée sur l'avenue des Alpes, les policiers constatent qu'un établissement public demeure ouvert après l'heure autorisée. Le gérant est dénoncé à l'autorité compétente.

Clarens, 13.07.2023 – 1615 : usage d'une trottinette électrique sans avoir l'âge requis

Un adolescent de 13 ans est intercepté à la rue du Grammont, à Clarens, alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans avoir l'âge requis pour pouvoir être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Ses parents sont avisés des faits.

Clarens, 16.07.2023 – 0345 : accident de la circulation avec fuite

Une tierce personne avise les services de police d'un accident de la circulation avec fuite sur la rue Gambetta. Sur place, les policiers constatent qu'une voiture parkée a été fortement endommagée. De plus, ils trouvent sur les lieux le pare-chocs avant du véhicule en fuite ainsi que sa plaque d'immatriculation. Le conducteur a pu être retrouvé. Il est dénoncé à l'autorité compétente.

Clarens, 17.07.2023 – 1700 : chiens non-tenus en laisse

En cours de patrouille cycliste sur les quais, un policier remarque deux chiens détachés, gambadant sur la plage alors que la signalisation en place oblige les canidés à être tenus en laisse. Leurs propriétaires sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Clarens, 17.07.2023 – 1930 : conduite d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 14 ans est intercepté sur la rue du Lac, alors qu'il circule sur sa trottinette électrique sans avoir un permis de conduire de la catégorie M requis entre 14 et 16 ans. Ses parents sont avisés des faits. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente.

18.07.2023 – 0010 : ouverture tardive d'un établissement

Une patrouille policière intervient à l'avenue des Alpes pour un établissement public encore ouvert, après l'heure autorisée, avec des clients installés sur la terrasse. Le gérant est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Caux, 22.07.2023 – 1855 : accident de parapente

Police Riviera et la Police cantonale interviennent suite à un accident de parapente qui s'est produit à 300 mètres de la buvette de la gare de Jaman. Le pilote a perdu la maîtrise de sa toile qui s'est refermée sous l'impulsion de courants, provoquant sa chute d'une hauteur d'une dizaine de mètres. Il est immédiatement pris en charge par la REGA et acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais. Là, il est auditionné par les policiers. Il ne souffre que de quelques contusions et hématomes superficiels.

Clarens, 23.07.2023 – 1715 : pollution sonore

Un automobiliste effectue plusieurs accélérations bruyantes sur la rue du Lac alors qu'il se trouve dans une file à l'arrêt. Il est dès lors intercepté par un policier et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Clarens, 24.07.2023 – 1515 : accident de la circulation avec blessé

Un homme au guidon de sa trottinette électrique circule sur l'avenue du Châtelard, lorsqu'il chute lourdement sur la chaussée. Grièvement blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier et conduit sous escorte policière au CHUV à Lausanne. La REGA a également été mobilisée. La route est fermée. Un rapport d'accident est établi.

25.07.2023 – 0655 : animaux

Une personne signale un troupeau de moutons égarés le long des voies de chemin de fer du MOB, après la gare de Fontanivent. Leur propriétaire est informé des faits. Il fera l'objet d'une dénonciation à l'autorité compétente pour ne pas avoir pris toutes les dispositions nécessaires permettant d'empêcher les animaux de s'échapper. Un rapport de police est dressé.

Clarens, 28.07.2023 – 1410 : accident de la circulation avec blessée

Une cycliste circule sur son vélo électrique au chemin de l'Oche-Thorens. Parvenue sur la descente du dos-d'âne, elle perd la maîtrise de son cycle et chute. Elle est rapidement mise en sécurité par les passants et les services de secours sont appelés. Elle est acheminée en ambulance à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un constat de police est établi.

Clarens, 30.07.2023 – 1625 : occupation accessoire au guidon d'une trottinette électrique

En cours de patrouille motorisée sur la rue du Lac, les policiers interceptent un trottinettiste. Celui-ci circule au guidon d'un engin électrique sur le trottoir, également fréquenté par d'autres piétons, tout en pianotant sur son téléphone portable. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente.

Pollution sonore

Les 1^{er} et 2 juillet, huit automobilistes à la conduite sportive et bruyante sont interceptés à la rue du Lac, à Clarens, ainsi qu'aux avenues des Alpes, Claude-Nobs, Casino et à la Grand-Rue, à Montreux. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Durant la semaine du 3 au 9 juillet, onze automobilistes à la conduite bruyante et sportive sont interceptés sur la rue du Lac et l'avenue du Châtelard à Clarens ainsi que sur les avenues du Casino, Claude-Nobs et la Grand-Rue à Montreux. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Deux automobilistes effectuant plusieurs accélérations bruyantes sur la Grand-Rue, le 14 juillet peu après 23h sont interceptés par une patrouille et dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



Interventions en faveur de la collectivité (IFC) pour le Montreux Jazz Festival

Des astreints de la Protection civile ont été engagés pour la gestion de la circulation et l'accès aux parkings en ouvrage. Un aide à la conduite (AIC) a été engagé au centre d'engagement et de coordination (CECO).

Vevey

02.07.2023 – 1650 : accident la circulation avec blessé

Un cycliste circule sur la route de l'Esplanade. Parvenu à l'intersection avec le chemin Vert, pour une raison indéterminée, il dévie de sa route et heurte le support métallique d'un îlot. Blessé, il est pris en charge par un équipage de la REGA et acheminé au CHUV. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

08.07.2023 – 2120 : fumée inquiétante dans un restaurant et un immeuble

Alors qu'une importante fumée commence à envahir la cage d'escalier d'un immeuble locatif du centre-ville, les habitants font appel aux pompiers. En collaboration avec une patrouille de Police Riviera, six sapeurs-pompiers se rendent sur place avec un camion tonne-pompe 2'000 litres. Ils constatent que la fumée provient d'un restaurant et que la concentration en particules toxiques est par endroits trop importante dans l'immeuble. Les pompiers utilisent un ventilateur pour écarter tout risque pour la santé des occupants de l'immeuble et du restaurant. Le cas sera ensuite traité par les services publics compétents.

09.07.2023 – 2115 : dommages à la propriété

Police Riviera est sollicitée pour deux individus qui brisent la vitrine d'un commerce du centre de Vevey. Rapidement sur place, les policiers interpellent les auteurs. Ceux-ci sont acheminés au poste de police pour la suite de la procédure.

10.07.2023 – 1945 : délit de pêche

En cours de patrouille pédestre au débarcadère, deux policiers constatent la présence d'un homme en train de pêcher alors que c'est interdit à cet endroit. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente.

12.07.2023 – 1500 : usage d'une trottinette électrique sans avoir l'âge requis

Deux adolescents de 13 ans sont interceptés sur le Pont de l'Arabie, alors qu'ils circulent sur une trottinette électrique sans avoir l'âge requis leur permettant d'obtenir un permis de conduire. Tous deux sont informés d'une dénonciation à l'autorité compétente. Leurs parents sont avisés des faits.

19.07.2023 - 1200 : conduite d'une trottinette électrique sans avoir l'âge requis

Deux frères de 10 et 13 ans sont interceptés à la Place Ronjat, alors qu'ils circulent sur deux trottinettes électriques sans avoir l'âge requis pour pouvoir être au bénéfice d'un permis de conduire. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Leurs parents sont avisés des faits.

23.07.2023 – 0215 : ouverture tardive d'un établissement

Une patrouille policière intervient à l'avenue de la Gare pour un établissement public encore ouvert, après l'heure autorisée, avec des clients installés et consommant sur la terrasse. Le gérant est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Pollution sonore

Les 5 et 8 juillet, les policiers interceptent un automobiliste et un motocycliste qui accélèrent fortement sur les avenues de la Gare et Général-Guisan. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Veytaux

Contrôle de la circulation avec appareil de mesure de vitesse

Un contrôle de la circulation est organisé à l'avenue de Chillon, le mardi 4 septembre entre 18h30 et 20h30. Près de 250 infractions de vitesse sont constatées. Sept amendes d'ordre sont délivrées pour diverses infractions et deux dénonciations sont effectuées auprès de l'autorité compétente, pour ivresse non qualifiée et conduite sans permis. De nombreux automobilistes sont sensibilisés à la campagne de prévention visant à lutter contre les comportements routiers inadaptés.

Autres – hors Riviera



Autoroute A12, 03.07.2023 – 1650 : importante pollution sur l'autoroute

Sept pompiers du SDIS Riviera, en collaboration avec le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier et de la Police cantonale fribourgeoise, sont mobilisés pour l'accident d'un véhicule de chantier. Une remorque transportant une nacelle à chenilles s'est renversée sur la bande d'arrêt d'urgence et de l'huile hydraulique a atteint les trois voies de circulation, les rendant dès lors très glissantes. Les pompiers parviennent, sur la centaine de mètres touchés, à traiter la pollution en récolant et évacuant les produits dangereux.

06.07.2023 – 2210 : pompiers en renfort pour un important incendie en Valais

Dans le cadre du dispositif mis en place en raison d'un important incendie survenu dans un bâtiment industriel à Vétroz (VS), dix pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés en renfort. Ils se rendent notamment sur les lieux avec un camion tonne-pompe 2'000 litres et une remorque APR (appareils de protection respiratoire). Leur mission se termine le lendemain matin, aux environs de 8h00.

16.07.2023 - 0830 : longue intervention pour une pollution lacustre

Alors qu'une pollution d'hydrocarbure est constatée dans un port du Haut-Lac, une dizaine de pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés dans le cadre d'un dispositif conjoint avec le SDIS du Haut-Lac et le SDIS Chablais. Ils se rendent sur place avec plusieurs véhicules, dont un bateau, pour traiter la pollution et poser un barrage flottant afin de récupérer le produit polluant. Les barrages sont laissés sur zone durant deux jours.